

## CONTRÔLE TECHNIQUE PÉRIODIQUE DES VÉHICULES LOURDS

### BILAN 2008

#### RÉSUMÉ

Au 31 décembre 2008, le dispositif français de contrôle technique des véhicules lourds comporte 397 installations de contrôle dont 292 centres de contrôle et 105 installations auxiliaires.

Les 292 centres de contrôle se répartissent en 148 centres rattachés à l'un des 2 réseaux agréés, (AUTO BILAN France et AUTOVISION PL) et 144 centres indépendants.

Ces chiffres traduisent un accroissement du nombre d'installations de contrôle agréées de 13,43 % sur l'année 2008.

La nomenclature des visites techniques réalisées en 2008 est identique à celle utilisée à partir du 1<sup>er</sup> juin de l'année 2007.

En 2008, il a été réalisé 1 194 133 contrôles dont 1 068 501 visites techniques périodiques et 125 632 contre-visites. Ces volumes représentent une augmentation de 1,86% du nombre de contrôles techniques par rapport à 2007, année au cours de laquelle le nombre de contrôles réalisés était, de 1 172 303 (1 052 242 visites techniques périodiques et 120 061 contre-visites).

Le taux de prescription de contre-visite constaté en 2008 est en légère baisse par rapport à celui de 2007. Il s'établit en 2008 à 13,56 % alors qu'il était de 13,64 % en 2007.

En 2008, 9,82%, des véhicules, 9,95% en 2007, ont fait l'objet d'une prescription de contre-visites sans interdiction de circuler et pour 3,74% d'entre eux en 2008, 3,69% en 2007, la prescription de contre-visite était assortie d'une interdiction de circuler.

#### SOMMAIRE

Résumé.....	1
Sommaire.....	1
Opérateurs de contrôle.....	2
Installations de contrôle.....	2
Contrôleurs.....	4
Volume d'activité.....	5
Contenu des visites techniques.....	7
Résultats des visites techniques.....	7
Taux de contre-visites.....	7
Résultats par fonction.....	8
Résultats par altération.....	11
Caractéristiques 2008 de l'activité par région.....	15

# ORGANISME TECHNIQUE CENTRAL

UTAC/OTC ~ Autodrome de LINAS-MONTLHÉRY ~ BP 20212 ~ 91311 MONTLHÉRY CEDEX

## OPÉRATEURS DE CONTRÔLE

### Installations de contrôle

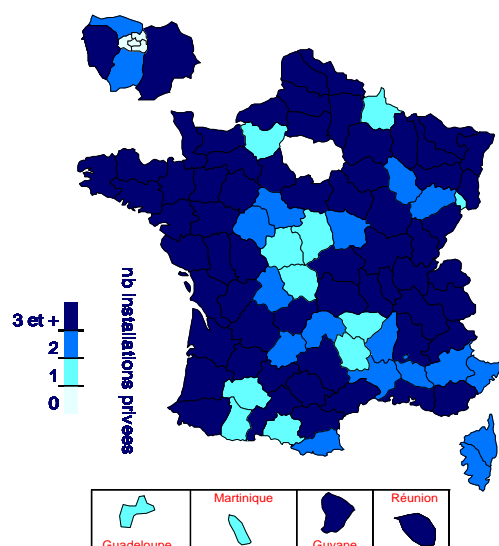
#### 1 - NOMBRE D'INSTALLATIONS DE CONTRÔLE

<u>AU 31 DÉCEMBRE 2007</u>		<u>AU 31 DÉCEMBRE 2008</u>	
INSTALLATIONS AUXILIAIRES	95	INSTALLATIONS AUXILIAIRES	105
CENTRES DE CONTRÔLE	257	CENTRES DE CONTRÔLE	292
DONT NON RATTACHÉS À UN RÉSEAU	128	DONT NON RATTACHÉS À UN RÉSEAU	144
<b>SOIT UN TOTAL DE 352 INSTALLATIONS DE CONTRÔLE AGRÉÉES</b>		<b>SOIT UN TOTAL DE 397 INSTALLATIONS DE CONTRÔLE AGRÉÉES</b>	

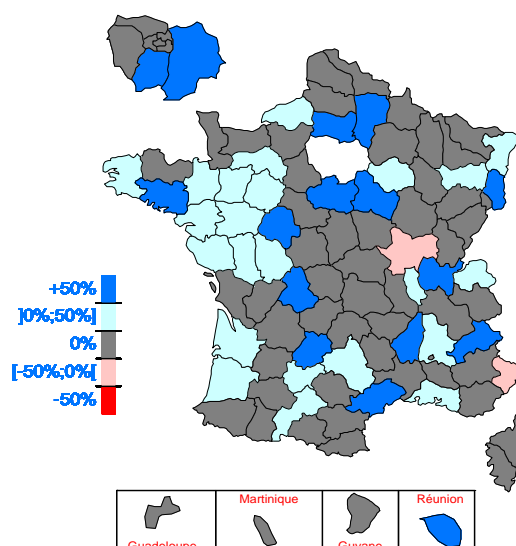
#### LES MOUVEMENTS EN 2008

<i>INSTALLATIONS NOUVELLEMENT AGRÉÉES</i>		<i>INSTALLATIONS DÉFINITIVEMENT FERMÉES</i>	
AUXILIAIRES	18	AUXILIAIRES	8
CENTRES DE CONTRÔLE	43	CENTRES DE CONTRÔLE	8
DONT NON RATTACHÉS À UN RÉSEAU	22	DONT NON RATTACHÉS À UN RÉSEAU	6
<b>SOIT UN TOTAL DE 61 INSTALLATIONS NOUVELLEMENT AGRÉÉES EN 2008</b>		<b>SOIT UN TOTAL DE 16 INSTALLATIONS DÉFINITIVEMENT FERMÉES EN 2008</b>	
<b>SOIT 352 + 61 - 16 = 397 INSTALLATIONS DE CONTRÔLE AGRÉÉES AU 31 DÉCEMBRE 2008</b>			

#### 2 - NOMBRE D'INSTALLATIONS DE CONTRÔLE PAR DÉPARTEMENT EN 2008<sup>1</sup>



#### 3 - VARIATION DU NOMBRE D'INSTALLATIONS DE CONTRÔLE PAR DÉPARTEMENT ENTRE 2008 ET 2007<sup>1</sup>



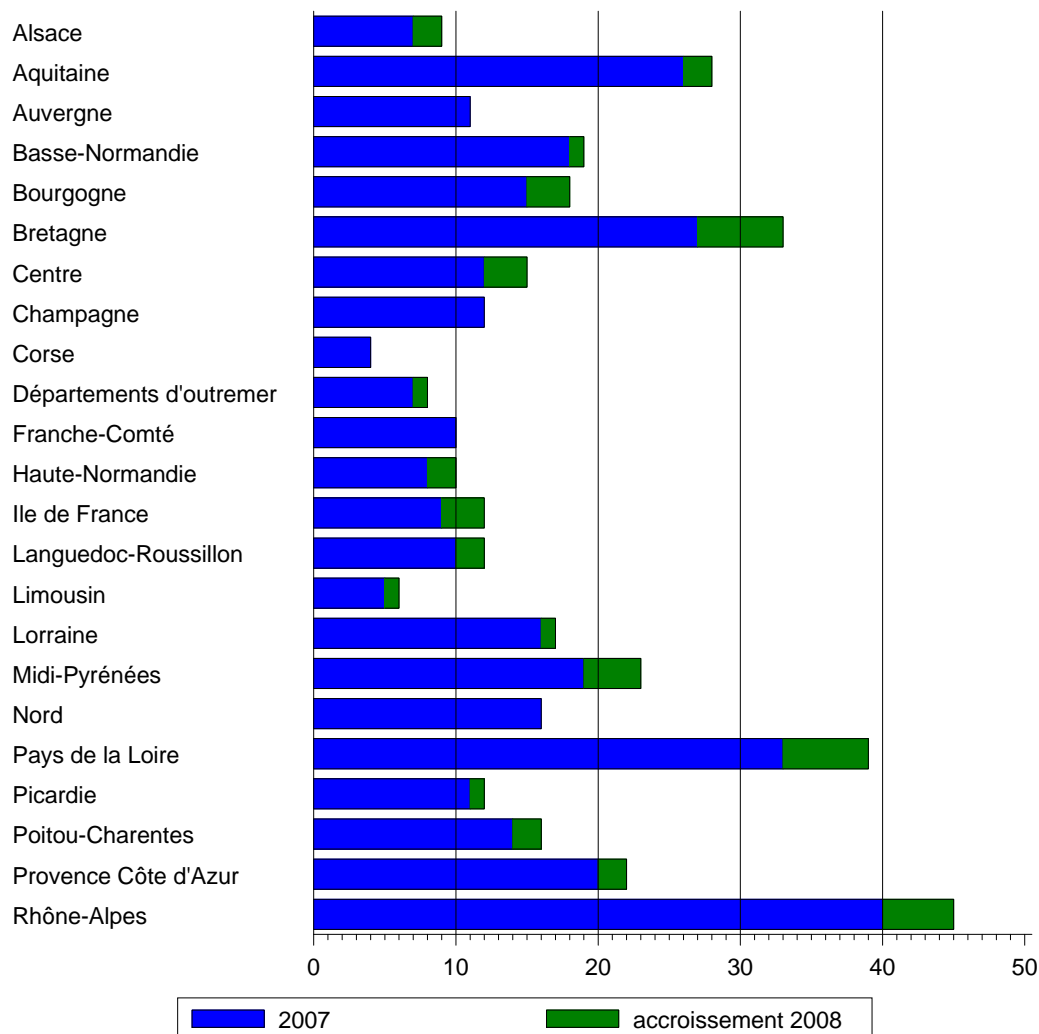
Progression nationale de 15,30 % entre 2008 et 2007

<sup>1</sup> Les deux cartes ci-dessus sont établies pour les installations ayant transmis au moins une visite

# ORGANISME TECHNIQUE CENTRAL

UTAC/OTC ~ Autodrome de LINAS-MONTLHÉRY ~ BP 20212 ~ 91311 MONTLHÉRY CEDEX

## 4 - VARIATION DU NOMBRE D'INSTALLATIONS DE CONTRÔLE AGRÉÉES PAR RÉGION EN 2008 PAR RAPPORT A 2007



La région Rhône - Alpes reste avec **45 installations**, la région la mieux dotée fin 2008. Viennent ensuite les Pays de Loire et la Bretagne avec respectivement **39 et 33 installations**. La Corse et le Limousin sont, avec 4 et 6 installations, les régions les moins équipées.

Les plus fortes progressions sont observées pour les Pays de la Loire et la Bretagne avec **6 installations agréées de plus** au cours de l'année 2008.

# ORGANISME TECHNIQUE CENTRAL

UTAC/OTC ~ Autodrome de LINAS-MONTLHÉRY ~ BP 20212 ~ 91311 MONTLHÉRY CEDEX

## Contrôleurs

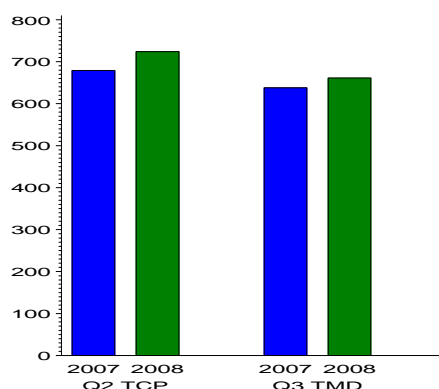
### 1 – NOMBRE DE CONTRÔLEURS EN 2008

Contrôleurs agréés au 31 décembre 2007 : 697

Contrôleurs agréés au 31 décembre 2008 : **739**

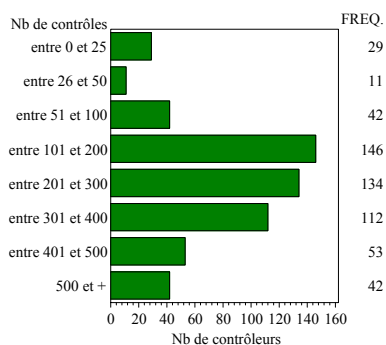
Soit une variation de : **+6,03 %**

### Répartition du nombre de contrôleurs agréés en fonction de leur habilitation



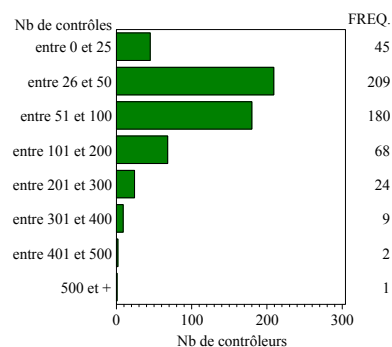
Le nombre de contrôleurs ayant transmis au moins une visite en 2008 est de 773, ce qui représente une augmentation de 2,38 % par rapport à 2007.

### 2 – DISTRIBUTIONS DU NOMBRE DE CONTRÔLEURS EN FONCTION DU NOMBRE DE CONTRÔLES TCP RÉALISÉS EN 2008



L'arrêté ministériel du 27 juillet 2007 modifié, précise qu'un contrôleur habilité Q2 doit réaliser au moins 25 contrôles concernant les catégories TCP, VE-TCP et VTMA-TCP dans les douze derniers mois depuis la date d'habilitation.

### 3 – DISTRIBUTION DU NOMBRE DE CONTRÔLEURS EN FONCTION DU NOMBRE DE CONTRÔLES TMD RÉALISÉS EN 2008



L'arrêté ministériel du 27 juillet 2007 modifié, précise qu'un contrôleur habilité Q3 doit réaliser au moins 25 contrôles concernant les catégories VM-TMD et VR-TMD dans les douze derniers mois depuis la date d'habilitation.

# ORGANISME TECHNIQUE CENTRAL

UTAC/OTC ~ Autodrome de LINAS-MONTLHÉRY ~ BP 20212 ~ 91311 MONTLHÉRY CEDEX

## VOLUME D'ACTIVITÉ

CUMUL DES CONTRÔLES TECHNIQUES  
reçus à l'OTC depuis le 01/01/2008



**1 194 133**

ÉCART PAR RAPPORT A 2007

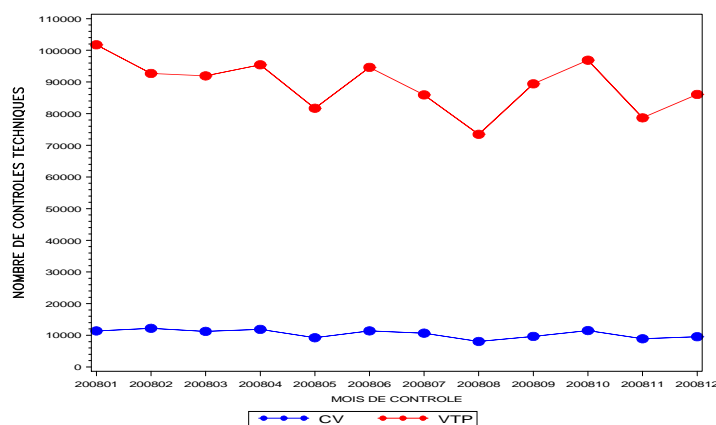


**1,86%**

soit 21 830 visites en plus

Les 1 194 133 contrôles techniques se répartissent en 1 068 501 Visites Techniques Périodiques et 125 632 Contre-Visites.

### 1 - EVOLUTION DU NOMBRE DE CONTRÔLES TECHNIQUES RÉALISÉS PAR TYPE DE CONTRÔLE



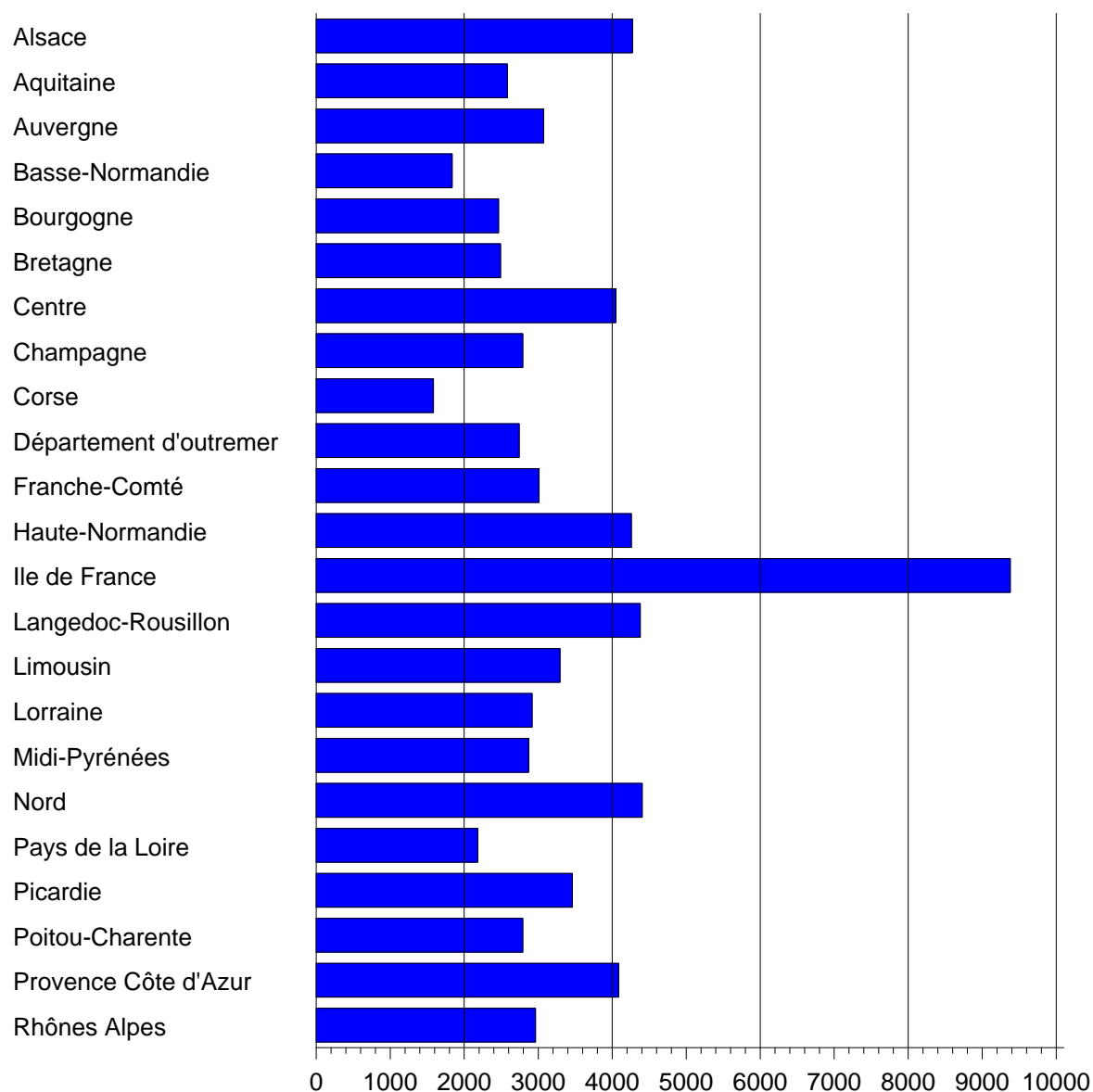
### 2 - EFFECTIFS DE CONTRÔLES TECHNIQUES PAR CATÉGORIE DE VÉHICULES

		Nombre de contrôles	
		2008	2007
Véhicules Motorisés	TCP	181 554	178 887
	TMD	28 617	28 535
	Autres	617 235	609 339
	Total	<b>827 406</b>	<b>816 761</b>
Véhicules Remorqués	TMD	18 887	18 185
	Autres	347 840	337 357
	Total	<b>366 727</b>	<b>355 542</b>
Tous Véhicules		<b>1 194 133</b>	<b>1 172 303</b>

# ORGANISME TECHNIQUE CENTRAL

UTAC/OTC ~ Autodrome de LINAS-MONTLHÉRY ~ BP 20212 ~ 91311 MONTLHÉRY CEDEX

## 3 – NOMBRE MOYEN DE CONTRÔLES PAR REGION ET PAR INSTALLATION<sup>2</sup>



Le volume moyen de contrôles par installation de contrôle est en 2008 de **3 167 contrôles** par an et par installation. Il varie de **1 584** contrôles pour la Corse à **9 379** contrôles pour l'Ile de France.

<sup>2</sup> Le nombre moyen de contrôles par installation de contrôle est déterminé en tenant compte des dates d'ouverture et de fermeture de chaque installation.

# ORGANISME TECHNIQUE CENTRAL

UTAC/OTC ~ Autodrome de LINAS-MONTLHÉRY ~ BP 20212 ~ 91311 MONTLHÉRY CEDEX

## CONTENU DES VISITES TECHNIQUES

En 2008, les visites techniques ont été réalisées conformément à la nomenclature de défauts du 1<sup>er</sup> juin 2007, permettant de procéder à une description de l'état du véhicule à partir de

**1 464** altérations élémentaires dont **635** sont soumises à contre-visite,

- sans interdiction de circulation pour **436** d'entre elles,
- assorties d'une interdiction de circulation pour **199** d'entre elles.

## RÉSULTATS DES VISITES TECHNIQUES

### Taux de contre - visites

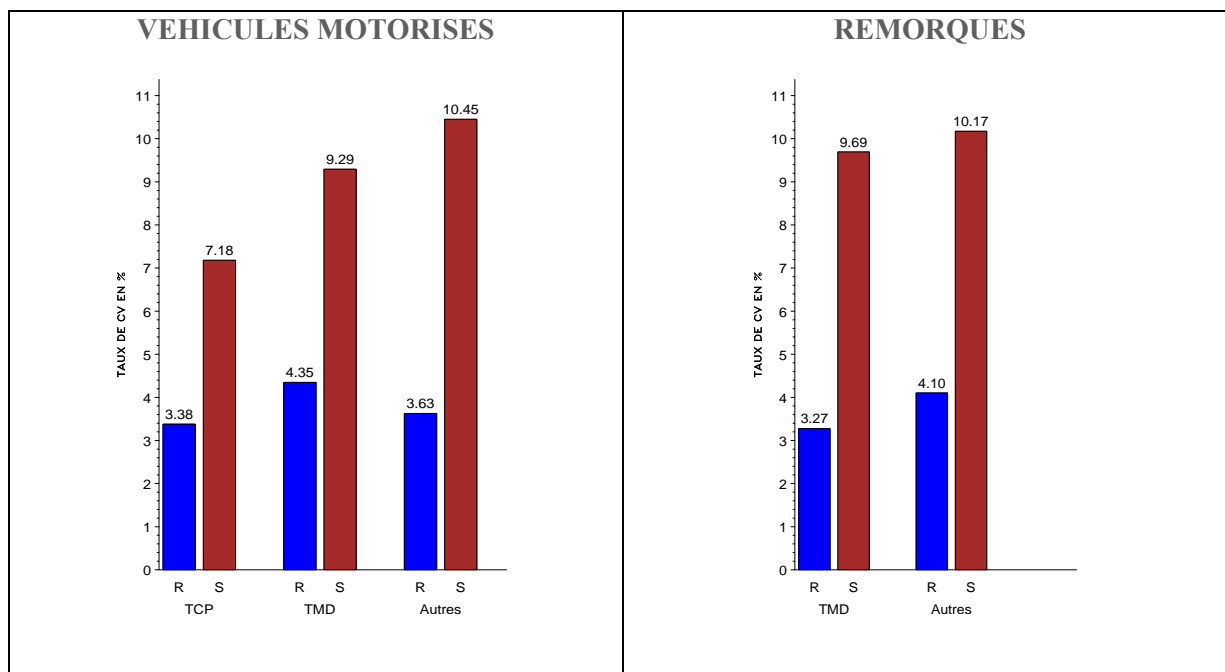
Le taux de contre visites prescrit en **2008** est de **13,56 %** soit en très légère amélioration par rapport à **2007** où il était de **13,64 %**.

	Taux CV global	
	2008	2007
Véhicules Motorisés TCP	10.56	10.56
Véhicules Motorisés TMD	13.64	13.63
Autres Véhicules Motorisés	14.08	14.32
<b>Total des Véhicules Motorisés</b>	<b>13.27</b>	<b>13.46</b>
Véhicules Remorqués TMD	12.97	12.44
Autres Véhicules Remorqués	14.27	14.16
<b>Total des Véhicules Remorqués</b>	<b>14.21</b>	<b>14.07</b>
<b>Tous Véhicules</b>	<b>13.56</b>	<b>13.64</b>

Le taux de contre visites varie sensiblement avec la catégorie de véhicule contrôlé. Il est de **13,27 %** pour les véhicules motorisés et de **14,21 %** pour les remorques.

# ORGANISME TECHNIQUE CENTRAL

UTAC/OTC ~ Autodrome de LINAS-MONTLHÉRY ~ BP 20212 ~ 91311 MONTLHÉRY CEDEX



Pour les véhicules motorisés, le taux de contre-visite passe de

- 10,56 % pour les TCP
- à 13,64 % pour les TMD
- et 14,08 % pour les véhicules de transports de marchandises motorisés

*En raison des évolutions de nomenclature intervenues à compter du 1<sup>er</sup> juin 2007, les résultats de l'année 2007 sont présentés en deux périodes distinctes sur les graphiques ci-après :*  
*2007a pour la période de janvier à mai 2007*  
*2007b pour la période de juin à décembre 2007*

## Résultats par fonction

### PRINCIPAUX MOTIFS DE CONTRE – VISITES PAR FONCTION <sup>3</sup>

Les principaux défauts constatés en 2008 concernent :

Le Freinage pour	environ 6,5% des véhicules motorisés et près de 9 % des remorques.
Les altérations propres aux marchandises dangereuses pour	près de 4,5% des véhicules motorisés et 3 % des remorques.
La fonction Equipements pour	près de 2,5 % des véhicules motorisés.
La liaison au sol pour	près de 2,5% des véhicules motorisés et près de 3,5 % des remorques.

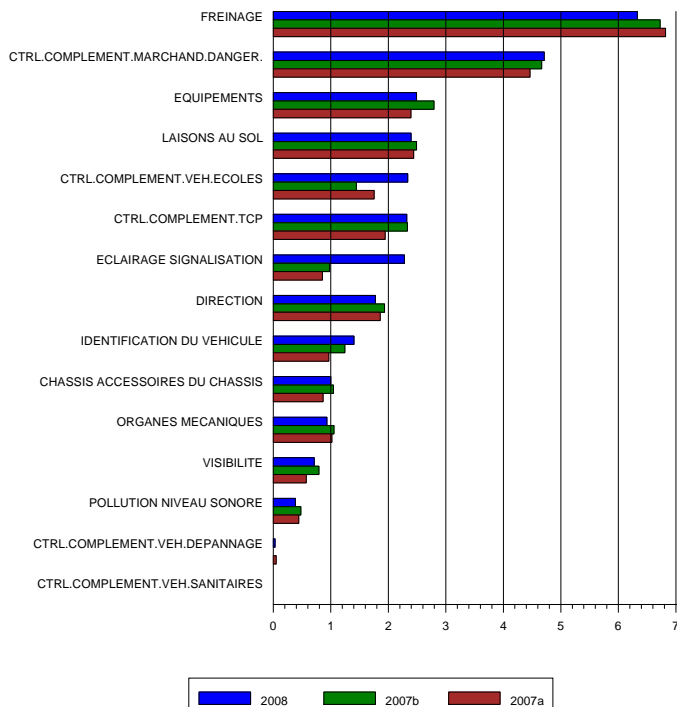
<sup>3</sup> Une visite est déclarée non conforme pour la fonction dès lors que cette visite est déclarée non conforme pour au moins l'une des altérations soumise à contre visite de la fonction.

# ORGANISME TECHNIQUE CENTRAL

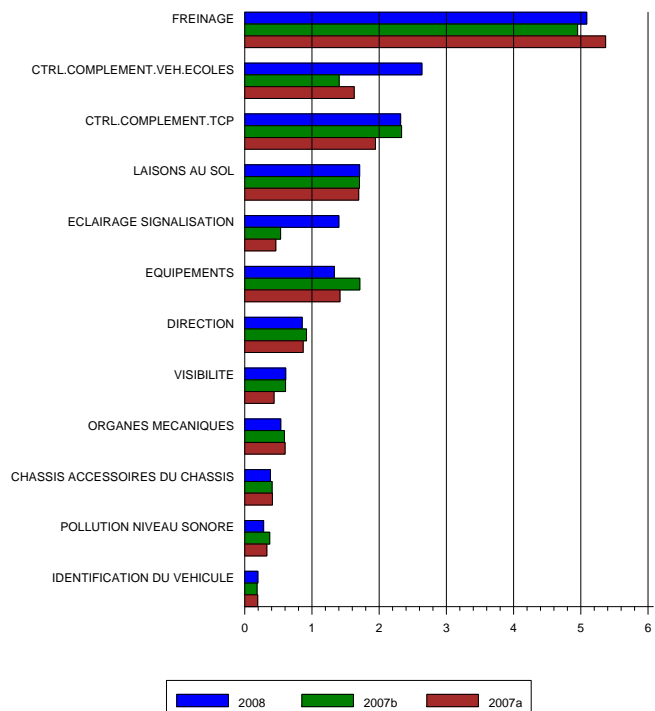
UTAC/OTC ~ Autodrome de LINAS-MONTLHÉRY ~ BP 20212 ~ 91311 MONTLHÉRY CEDEX

## VEHICULES MOTORISES

### Tous Véhicules



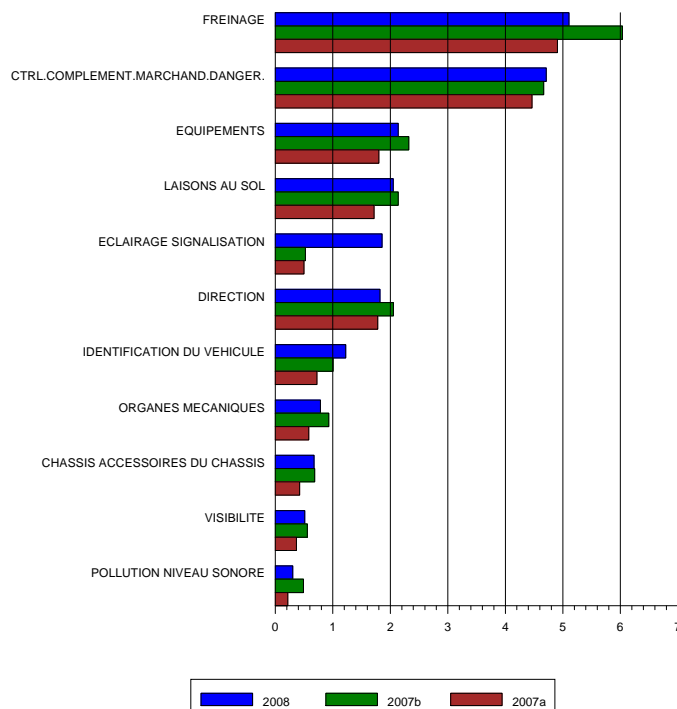
### TCP



# ORGANISME TECHNIQUE CENTRAL

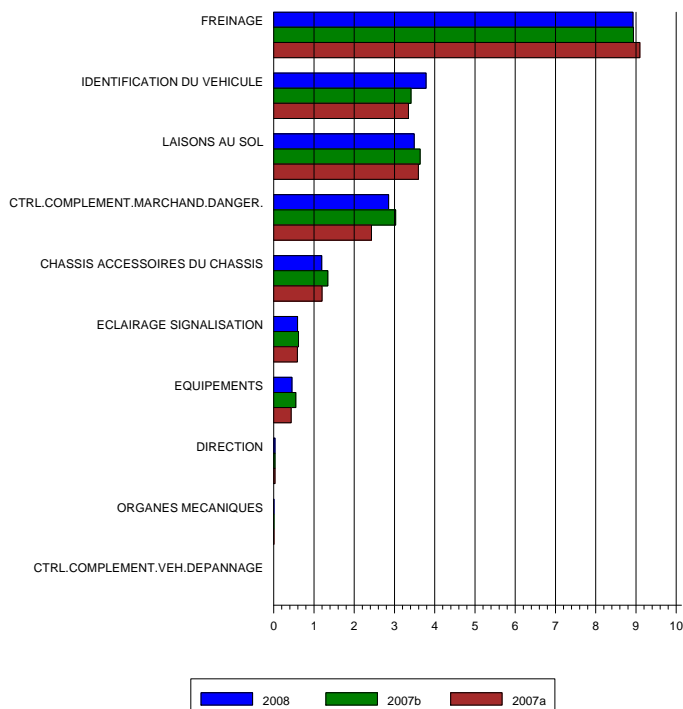
UTAC/OTC ~ Autodrome de LINAS-MONTLHÉRY ~ BP 20212 ~ 91311 MONTLHÉRY CEDEX

## TMD



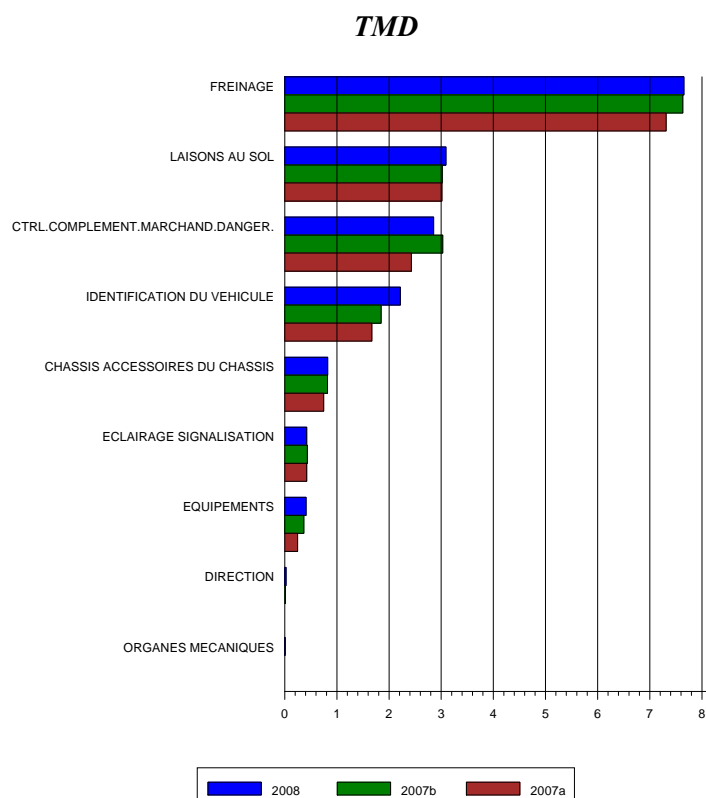
## REMRQUES

### Tous Véhicules



# ORGANISME TECHNIQUE CENTRAL

UTAC/OTC ~ Autodrome de LINAS-MONTLHÉRY ~ BP 20212 ~ 91311 MONTLHÉRY CEDEX



## Résultats par altération

### PRINCIPAUX MOTIFS DE CONTRE – VISITES PAR ALTERATION

#### A - Taux de non-conformité les plus importants des altérations soumises à contre-visites de la fonction freinage par catégorie internationale de véhicules

Les principales catégories internationales sont les suivantes :

M2 : Véhicules à moteur affectés au transport de personnes supérieur à 8 et dont le PTAC est inférieur ou égal à 5 tonnes

M3 : Véhicules à moteur affectés au transport de personnes supérieur à 8 et dont le PTAC est supérieur à 5 tonnes

N2 : Véhicules à moteur affectés au transport de marchandises de PTAC compris entre 3,5 tonnes et 12 tonnes

N3 : Véhicules à moteur affectés au transport de marchandises de PTAC supérieur à 12 tonnes

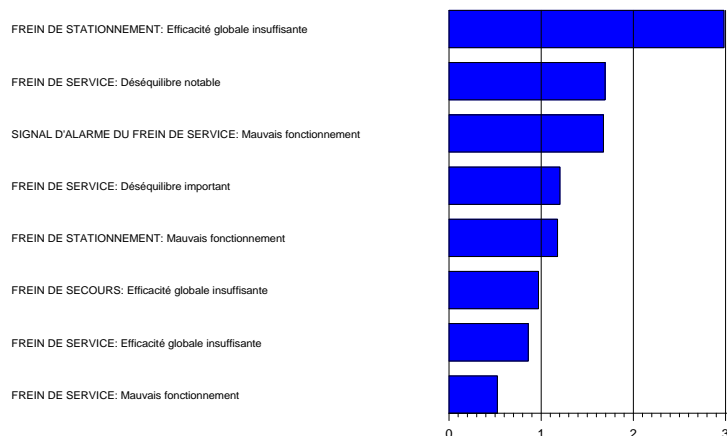
O4 : Remorques de PTAC supérieur à 10 tonnes

Dans les graphiques ci-après, seules sont mentionnées les altérations présentant un taux de non-conformité supérieur à 0.5% pour chacune des catégories.

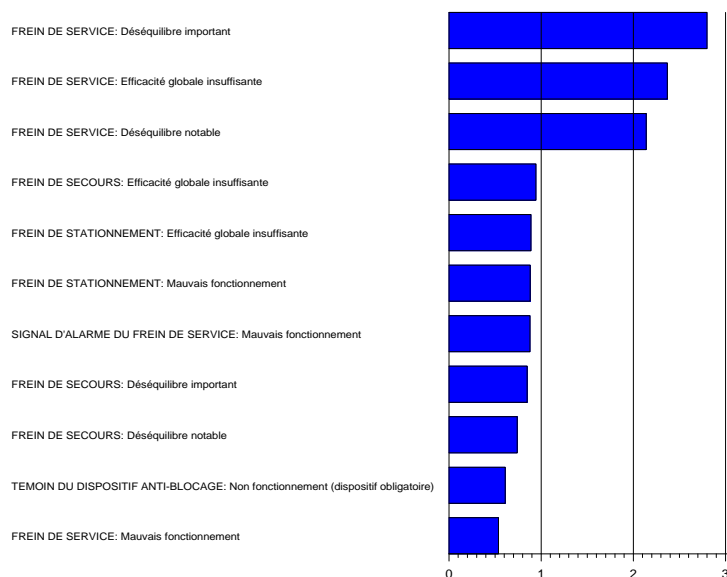
# ORGANISME TECHNIQUE CENTRAL

UTAC/OTC ~ Autodrome de LINAS-MONTLHÉRY ~ BP 20212 ~ 91311 MONTLHÉRY CEDEX

*Taux de non-conformité les plus importants des altérations soumises à contre-visites de la fonction freinage dans la catégorie M2*



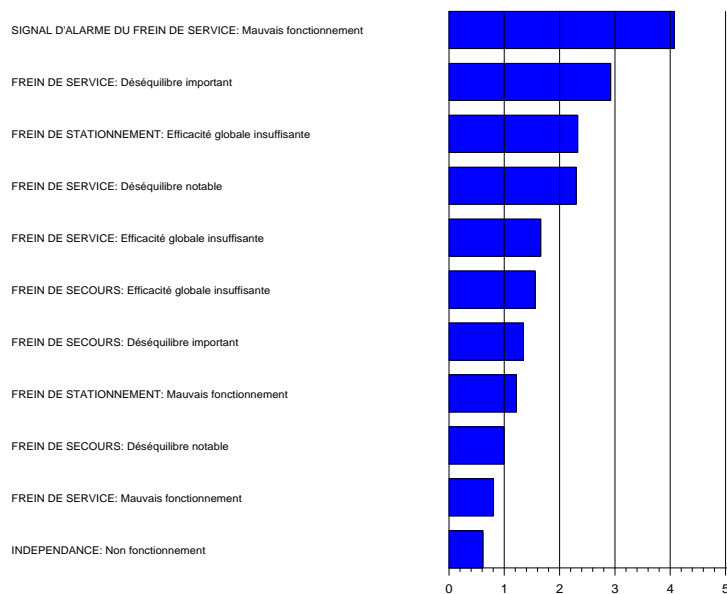
*Taux de non-conformité les plus importants des altérations soumises à contre-visites de la fonction freinage dans la catégorie M3*



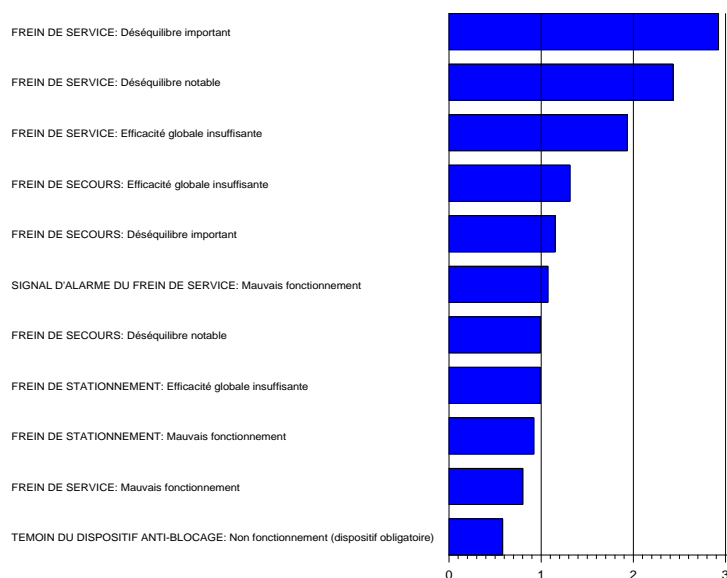
# ORGANISME TECHNIQUE CENTRAL

UTAC/OTC ~ Autodrome de LINAS-MONTLHÉRY ~ BP 20212 ~ 91311 MONTLHÉRY CEDEX

*Taux de non-conformité les plus importants des altérations soumises à contre-visites de la fonction freinage dans la catégorie N2*



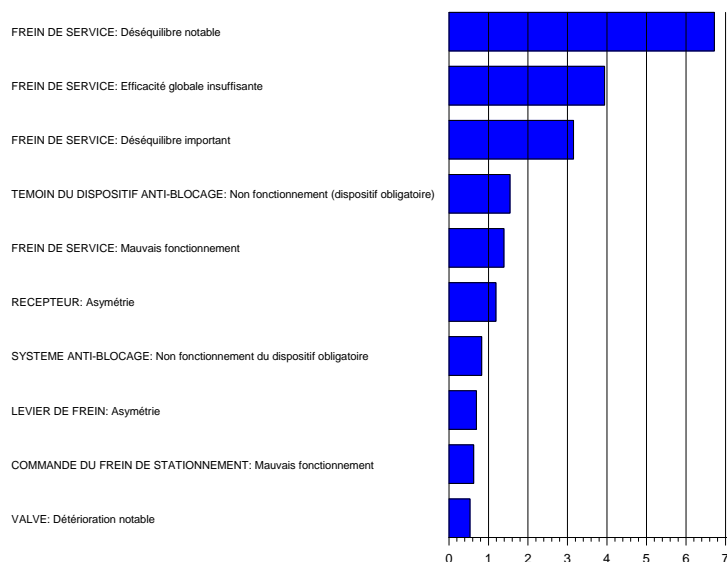
*Taux de non-conformité les plus importants des altérations soumises à contre-visites de la fonction freinage dans la catégorie N3*



# ORGANISME TECHNIQUE CENTRAL

UTAC/OTC ~ Autodrome de LINAS-MONTLHÉRY ~ BP 20212 ~ 91311 MONTLHÉRY CEDEX

Taux de non-conformité les plus importants des altérations soumises à contre-visites de la fonction freinage dans la catégorie O4



## C - Taux de non-conformité de la fonction pollution par genre de véhicules

	CAM			TCP			TRR		
	Nb de VTP présentant l'altération	Nb de VTP total	Taux de non conformité	Nb de VTP présentant l'altération	Nb de VTP total	Taux de non conformité	Nb de VTP présentant l'altération	Nb de VTP total	Taux de non conformité
OPACITE DES FUMÉES D'ECHAPPEMENT : Opacité excessive	838	319 712	0.26	386	160 051	0.24	216	192 273	0.11
OPACITE DES FUMÉES D'ECHAPPEMENT : Fumée excessive	328	319 712	0.10	92	160 051	0.06	58	192 273	0.03
OPACITE DES FUMÉES D'ECHAPPEMENT : Contrôle impossible imputable à un dysfonctionnement du véh.	248	319 712	0.08	120	160 051	0.07	96	192 273	0.05
OPACITE DES FUMÉES D'ECHAPPEMENT : Sortie d'échappement détériorée	338	319 712	0.11	104	160 051	0.06	94	192 273	0.05
OPACITE DES FUMÉES D'ECHAPPEMENT : Fuite notable	1 540	319 712	0.48	296	160 051	0.18	812	192 273	0.42

CAM : Camions

TCP : Véhicules de transport en commun de personnes

TRR : Tracteurs routiers

# ORGANISME TECHNIQUE CENTRAL

UTAC/OTC ~ Autodrome de LINAS-MONTLHÉRY ~ BP 20212 ~ 91311 MONTLHÉRY CEDEX

## CARACTÉRISTIQUES 2008 DE L'ACTIVITÉ PAR RÉGION

	nb de VTP	nb de CV	Nb d'installations au 31/12	Nb moyen de contrôles par installation *	Tx de CV R	Tx de CV S	Tx de CV global 2008	Tx de CV global 2007
ALSACE	28 364	3 950	9	4273	3.43	12.13	15.56	15.77
AQUITAINE	63 550	8 142	28	2582	3.83	10.82	14.65	15.47
AUVERGNE	30 142	3 667	11	3074	4.30	9.82	14.12	14.20
BASSE-NORMANDIE	31 639	3 043	19	1837	3.16	7.35	10.51	10.54
BOURGOGNE	37 670	4 467	18	2464	3.71	9.82	13.53	13.69
BRETAGNE	69 015	7 008	33	2489	2.94	8.23	11.17	10.86
CENTRE	48 262	5 182	15	4048	4.02	8.15	12.17	11.37
CHAMPAGNE	30 402	4 115	12	2792	4.88	10.44	15.32	15.08
CORSE	5 689	648	4	1584	5.38	12.78	18.16	17.83
DEPARTEMENT D'OUTREMER	18 345	2 800	8	2743	4.87	19.11	23.98	23.18
FRANCHE-COMTE	26 833	3 286	10	3012	3.70	10.38	14.08	13.96
HAUTE-NORMANDIE	35 118	3 256	10	4257	2.92	8.22	11.13	10.01
ILE DE FRANCE	87 311	12 573	12	9379	5.08	11.95	17.03	15.66
LANGUEDOC ROUSSILLON	40 319	4 772	12	4380	4.29	10.02	14.31	13.58
LIMOUSIN	17 317	2 215	6	3294	3.87	10.53	14.41	13.04
PAYS DE LA LOIRE	69 607	7 513	39	2180	2.69	9.01	11.70	11.64
LORRAINE	43 857	4 713	17	2916	3.79	8.25	12.04	13.40
MIDI-PYRENEES	54 902	6 206	23	2870	3.36	9.76	13.12	13.98
NORD	63 737	6 730	16	4404	3.17	8.83	12.00	11.59
PICARDIE	34 725	3 629	12	3461	3.12	8.50	11.61	12.39
POITOU-CHARENTE	39 051	4 606	16	2790	3.85	9.17	13.02	13.77
PROVENCE COTE D'AZUR	76 392	8 445	22	4086	4.07	9.13	13.20	14.17
RHONE ALPES	116 222	14 663	45	2963	3.65	10.55	14.21	15.07
<b>FRANCE</b>	<b>1 068 501</b>	<b>125 632</b>	<b>397</b>	<b>3167</b>	<b>3.74</b>	<b>9.82</b>	<b>13.56</b>	<b>13.64</b>

\* Le nombre moyen de contrôles par installation de contrôle est déterminé en tenant compte des dates d'ouverture et de fermeture de chaque installation.